



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

21 DEC. 2021

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 14 décembre 2021 (convocation du 1^{er} décembre 2021)**

Aujourd'hui quatorze décembre deux mille vingt et un à 18 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à Mme Béatrice de FRANÇOIS. M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/07/02P

DECISION MODIFICATIVE N° 3

La décision modificative ci-annexée à la présente délibération porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel, impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

L'article 6313 « participation des employeurs à la formation professionnelle continue » doit être abondé de 110 000 €.

Les comptes 6451 « cotisations à l'Urssaf », 6453 « cotisations aux caisses de retraite » et 6454 « cotisations aux Assedic » doivent également être augmentés de 80 000 € chacun soit 240 000€ au total.

Pour compenser ces opérations, il est proposé de réduire les crédits budgétaires du compte 6518 « autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires » de 350 000 €.

Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Afin d'anticiper une variation négative de la provision des congés payés arrêtée au 31/12/21 ainsi que les remboursements clients, l'article 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » doit être abondé de 150 000€.

En contrepartie, il est proposé de diminuer de 150 000€ les crédits alloués aux articles 6541 « créances admises en non-valeur ».

Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est dû sur le résultat fiscal. De ce fait, un certain nombre de retraitements doivent être opérés sur le résultat comptable.

Afin d'avoir les crédits nécessaires pour mandater cette charge sur l'exercice 2021, il convient d'abonder le compte 695 « impôts sur les bénéfices » de 500 000 €.

En contrepartie, l'article 6518 « autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires » sera diminué de 500 000 €.

Une synthèse des mouvements de crédits est proposée ci-dessous :

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant la DM n°3	Décision modificative n°3	Montant des crédits ouverts après la DM n°3
012	6313	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	-	110 000	110 000
012	6451	Cotisations à l'Urssaf	1 118 796	80 000	1 198 796
012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	274 962	80 000	354 962
012	6454	Cotisations aux Assedic	177 525	80 000	257 525
65	6518	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	1 000 000	- 850 000	150 000
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80 000	150 000	230 000
65	6541	Créances admises en non-valeur	200 000	- 150 000	50 000
69	695	Impôts sur les bénéfices	300 000	500 000	800 000
		TOTAL	3 151 283	-	3 151 283

Ces mouvements de crédit sont sans incidence sur les volumes totaux de crédits de dépenses engagés par la Régie.

Provision pour risques et charges

La délibération n°2021/07/10P traite les provisions pour risques et charges qui fait état d'une provision de 6 544 235€ pour 2021.

A ce titre, il convient d'abonder l'article 6815 « dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation » de 2 791 581 € et l'article 7815 « reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation » de 3 710 581 €.

Opération de régularisation

Le 17 juin 2021 a été opéré un virement de crédits du chapitre 022 « dépenses imprévues » au compte 673 « titres annulés (sur exercices antérieurs) » pour un montant de 60 000 €.

Conformément à l'article L2322-2 du code général des collectivités territoriales, ce virement de crédit ne peut être employé que pour faire face à des dépenses pour lesquelles aucune dotation n'est inscrite au budget primitif. De plus, à la première séance qui suit l'ordonnancement de la dépense, l'Ordonnateur rend compte au conseil d'administration avec pièces justificatives à l'appui annexées à la délibération.

Par conséquent et afin de justifier ce mouvement de crédit, l'avis de virement en question daté du 17 juin 2021 est joint à la délibération.

Aujourd'hui, la Régie maîtrise les conditions d'emploi de ce crédit pour les dépenses imprévues.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Provision pour risques et charges

La délibération n°2021/07/10P traite les provisions pour risques et charges. Les provisions sont votées de façon budgétaire et doivent faire l'objet, à ce titre, d'une comptabilisation à la section d'investissement.

Afin de comptabiliser les écritures liées aux provisions pour risques et charges de l'exercice 2021, les comptes suivants doivent être abondés de :

En recettes d'investissement :

- 217 750€ pour l'article 15182, « provision pour litiges et contentieux »,
- 160 000€ pour l'article 1552 « provision pour risque fiscal »,
- 3 091 731€ pour l'article 15722 « provision pour gros entretiens »,
- 241 100€ pour l'article 1582 « autres provisions pour risques et charges ».

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant la DM n°3	Décision modificative n°3 (Dotations)	Montant des crédits ouverts après la DM n°3
040	15182	Provision pour litiges et contentieux	135 000	217 750	352 750
040	1552	Provision pour risque fiscal	100 000	160 000	260 000
040	15722	Provision pour gros entretiens	-	3 091 731	3 091 731
040	1582	Autres provisions pour risques et charges	-	241 100	241 100
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			235 000	3 710 581	3 945 581

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant la DM n°3	Décision modificative n°3	Montant des crédits ouverts après la DM n°3
042	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	1 154 000	2 791 581	3 945 581

Une régularisation de 919 000€ a été opérée, assurant l'équilibre budgétaire entre le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement et le chapitre 040 en recettes d'investissement.

En dépenses d'investissement :

- 200 000€ pour l'article 15182, « provision pour litiges et contentieux »,
- 3 460 581€ pour l'article 15722 « provision pour gros entretiens »,

- 50 000€ pour l'article 1552 « provision pour risque fiscal ».

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant la DM n°3	Décision modificative n°3 (Reprises)	Montant des crédits ouverts après la DM n°3
040	15182	Provision pour litiges et contentieux	-	200 000	200 000
040	1552	Provision pour risque fiscal	-	50 000	50 000
040	15722	Provision pour gros entretiens	2 212 384	3 460 581	5 672 965
040	1582	Autres provisions pour risques et charges	-	-	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			2 212 384	3 710 581	5 922 965

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant la DM n°3	Décision modificative n°3	Montant des crédits ouverts après la DM n°3
042	7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	2 212 384	3 710 581	5 922 965

Un état synthétique des crédits budgétaires ouverts liés aux provisions et dépréciations est proposé ci-dessous :

Chapitre	Désignation	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2021	Dotations (crédits budgétaires ouverts)	Reprises (crédits budgétaires ouverts)	Solde prévisionnel au 31/12/21
040 et 042	Provision pour litiges et contentieux	499 000,00	352 750,00	200 000,00	651 750,00
040 et 042	Provision pour risque fiscal	50 000,00	260 000,00	50 000,00	260 000,00
040 et 042	Provision pour gros entretiens	2 788 858,98	3 091 731,00	5 672 965,00	207 624,98
040	Autres provisions pour risques et charges	500 000,00	241 100,00	-	741 100,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (BUDGETAIRES)		3 837 858,98	3 945 581,00	5 922 965,00	1 860 474,98
68 et 78	Provision pour dépréciation des actifs circulants	191 170,29	580 000,00	500 000,00	271 170,29
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS (SEMI-BUDGETAIRES)		191 170,29	580 000,00	500 000,00	271 170,29

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter la décision modificative n° 3.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 14 décembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

21 DEC. 2021

Bureau du Courrier

Numéro SIRET
45333506900010

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
METPARK STATIONNEMENT

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE DES FINANCES BX METROPOL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 3 (3)

BUDGET : METPARK STATIONNEMENT (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	22
A3.2 - Etalement des provisions	23
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	28
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N° 2007/06/04 du 11/12/2007 .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 791 581,00	3 710 581,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	266 145,82	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 057 726,82	3 710 581,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 710 581,00	3 710 581,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	138 713,78	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 849 294,78	3 710 581,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		6 907 021,60	7 421 162,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	11 609 828,00	266 145,82	0,00	0,00	11 875 973,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 447 624,00	0,00	350 000,00	350 000,00	7 797 624,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 210 100,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	210 100,00
Total des dépenses de gestion des services		20 267 552,00	266 145,82	-650 000,00	-650 000,00	19 883 697,82
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	271 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	421 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	580 000,00		0,00	0,00	580 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	800 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		21 518 552,00	266 145,82	0,00	0,00	21 784 697,82
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 946 355,46		0,00	0,00	2 946 355,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 898 197,00		2 791 581,00	2 791 581,00	8 689 778,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 844 552,46		2 791 581,00	2 791 581,00	11 636 133,46
TOTAL		30 363 104,46	266 145,82	2 791 581,00	2 791 581,00	33 420 831,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 420 831,28
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	1 190 000,00	0,00	0,00	0,00	1 190 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 977 893,00	0,00	0,00	0,00	22 977 893,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		24 167 893,00	0,00	0,00	0,00	24 167 893,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 084 500,00	0,00	0,00	0,00	1 084 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		25 752 393,00	0,00	0,00	0,00	25 752 393,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 028 211,00		3 710 581,00	3 710 581,00	6 738 792,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 028 211,00		3 710 581,00	3 710 581,00	6 738 792,00
TOTAL		28 780 604,00	0,00	3 710 581,00	3 710 581,00	32 491 185,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 678 319,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 169 504,05
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 897 341,46
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1		III	IV = I + II + III
		I	(2) II			
20	Immobilisations incorporelles	1 106 305,00	2 877,60	0,00	0,00	1 109 182,60
21	Immobilisations corporelles	4 598 191,00	135 836,18	0,00	0,00	4 734 027,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 737 303,56	0,00	0,00	0,00	4 737 303,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 441 799,56	138 713,78	0,00	0,00	10 580 513,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271,46	0,00	0,00	0,00	271,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		300 271,46	0,00	0,00	0,00	300 271,46
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	724 870,98	0,00	0,00	0,00	724 870,98
Total des dépenses réelles d'investissement		11 466 942,00	138 713,78	0,00	0,00	11 605 655,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 028 211,00		3 710 581,00	3 710 581,00	6 738 792,00
041	Opérations patrimoniales (4)	210 000,00		0,00	0,00	210 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 238 211,00		3 710 581,00	3 710 581,00	6 948 792,00
TOTAL		14 705 153,00	138 713,78	3 710 581,00	3 710 581,00	18 554 447,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 554 447,78
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1		III	IV = I + II + III
		I	(2) II			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 946 355,46		0,00	0,00	2 946 355,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 979 197,00		3 710 581,00	3 710 581,00	8 689 778,00
041	Opérations patrimoniales (4)	210 000,00		0,00	0,00	210 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 135 552,46		3 710 581,00	3 710 581,00	11 846 133,46
TOTAL		8 135 552,46	0,00	3 710 581,00	3 710 581,00	11 846 133,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 708 314,32
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 554 447,78
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 897 341,46
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	266 145,82		266 145,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	350 000,00		350 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-1 000 000,00		-1 000 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 791 581,00	2 791 581,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	500 000,00		500 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	266 145,82	2 791 581,00	3 057 726,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 057 726,82
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		3 710 581,00	3 710 581,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 877,60	0,00	2 877,60
21	Immobilisations corporelles (6)	135 836,18	0,00	135 836,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	138 713,78	3 710 581,00	3 849 294,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 849 294,78
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	3 710 581,00	3 710 581,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	3 710 581,00	3 710 581,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 710 581,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		3 710 581,00	3 710 581,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	3 710 581,00	3 710 581,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 710 581,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	11 609 828,00	0,00	0,00
60222	Produits d'entretien	0,00	0,00	0,00
60224	Fournitures de magasin	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	698 518,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	353 750,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	22 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	15 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 800,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 481 844,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	70 277,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	222 865,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 039 353,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 743 803,00	0,00	0,00
6168	Autres	105 218,00	0,00	0,00
618	Divers	10 500,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	657 056,00	0,00	0,00
6228	Divers	200 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	60 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	0,00	0,00
6238	Divers	200 344,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	26 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 400,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	187 881,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	62 725,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	46 523,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	0,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	500 000,00	0,00	0,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	190 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 510 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	40 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	47 771,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 447 624,00	350 000,00	350 000,00
6211	Personnel intérimaire	80 000,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	55 841,00	0,00	0,00
6313	Participat° employeurs format° continue	0,00	110 000,00	110 000,00
6318	Autres impôts, taxes et versements assim	18 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	86 000,00	0,00	0,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	5 158 000,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	-180 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	70 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 118 796,00	80 000,00	80 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	328 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	274 962,00	80 000,00	80 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	177 525,00	80 000,00	80 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	45 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	70 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	130 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 210 100,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	1 000 000,00	-850 000,00	-850 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	-150 000,00	-150 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		20 267 552,00	-650 000,00	-650 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	271 000,00	150 000,00	150 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	80 000,00	150 000,00	150 000,00

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	190 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	580 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	580 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	300 000,00	500 000,00	500 000,00
695	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
6951	Impôts sur les bénéfices	300 000,00	500 000,00	500 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		21 518 552,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 946 355,46	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 898 197,00	2 791 581,00	2 791 581,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 744 197,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 154 000,00	2 791 581,00	2 791 581,00
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 844 552,46	2 791 581,00	2 791 581,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 844 552,46	2 791 581,00	2 791 581,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 363 104,46	2 791 581,00	2 791 581,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	266 145,82
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 057 726,82
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 190 000,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	900 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	90 000,00	0,00	0,00
699	Produits - Reports arrière des déficits	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 977 893,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	22 502 313,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	105 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	365 580,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	5 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		24 167 893,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 084 500,00	0,00	0,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 001 500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	80 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	500 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		25 752 393,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 028 211,00	3 710 581,00	3 710 581,00
722	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	813 827,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	2 212 384,00	3 710 581,00	3 710 581,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 028 211,00	3 710 581,00	3 710 581,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 780 604,00	3 710 581,00	3 710 581,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 710 581,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2021

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 106 305,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	806 305,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	300 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 598 191,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	982 296,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	130 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	379 412,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	2 915 983,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	177 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 737 303,56	0,00	0,00
2313	Constructions	3 922 303,56	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	605 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	210 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 441 799,56	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271,46	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	271,46	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		300 271,46	0,00	0,00
45811	BEAUJON (6)	3 922,83	0,00	0,00
45821	BEAUJON Dépenses BEAUJON (6)	720 948,15	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		724 870,98	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 466 942,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 028 211,00	3 710 581,00	3 710 581,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 026 211,00	3 710 581,00	3 710 581,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 997,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 403,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	29 889,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	576 757,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 270,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 784,00	0,00	0,00
13932	Amendes de police	95 732,00	0,00	0,00
13935	Participat° non-réalisé° aires station.	46 995,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	200 000,00	200 000,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	50 000,00	50 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	2 212 384,00	3 460 581,00	3 460 581,00
	Charges transférées	2 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	210 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	160 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 238 211,00	3 710 581,00	3 710 581,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 705 153,00	3 710 581,00	3 710 581,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				138 713,78
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 849 294,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45811	BEAUJON (5)	0,00	0,00	0,00
45821	RECETTES BEAUJON (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 946 355,46	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 979 197,00	3 710 581,00	3 710 581,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13932	Amendes de police	0,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	135 000,00	217 750,00	217 750,00
1552	Provisions pour impôts	100 000,00	160 000,00	160 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	0,00	3 091 731,00	3 091 731,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	241 100,00	241 100,00
28031	Frais d'études	80 631,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 350,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	151 088,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	446 304,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	735 029,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	658 241,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	14 089,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	48 226,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 284,00	0,00	0,00
28185	Cheptel	208,00	0,00	0,00
28231	Bâtiments (affectation)	2 421 402,00	0,00	0,00
28235	Installations générales (affectation)	186 345,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 925 552,46	3 710 581,00	3 710 581,00
041	Opérations patrimoniales (8)	210 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	210 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 135 552,46	3 710 581,00	3 710 581,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 135 552,46	3 710 581,00	3 710 581,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 710 581,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2021

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	12/09/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments	40	12/09/2019
L	Agencements et installations générales	7	12/09/2019
L	Aménagement Intérieur	12	12/09/2019
L	Cablage technique	15	12/09/2019
L	Climatisations	10	12/09/2019
L	Installation électrique	20	12/09/2019
L	Etanchéité	15	12/09/2019
L	Second Oeuvre	30	12/09/2019
L	Menuiserie Extérieure	20	12/09/2019
L	Plomberie Canalisation	25	12/09/2019
L	Revetement des sols	10	12/09/2019
L	Installations Techniques - Matériel et outillage	15	12/09/2019
L	Installations Techniques - Petit Matériel et Outil	10	12/09/2019
L	Matériel de péage	10	12/09/2019
L	Matériel Roulant	8	12/09/2019
L	Matériel de Bureau et Informatique	8	12/09/2019
L	Micro Ordiateurs	5	12/09/2019
L	Mobiliers - Sièges	7	12/09/2019
L	Mobilier - Bureau Armoire	10	12/09/2019
L	Mobilier - Pupitre	20	12/09/2019
L	Logiciels	1	12/09/2019
L	Auxiliaire Canin	6	12/09/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 813 827,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		813 827,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	813 827,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	813 827,00	138 713,78	0,00	952 540,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 925 552,46	3 710 581,00	VI 3 710 581,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 925 552,46	3 710 581,00	3 710 581,00
15...	Provisions pour risques et charges			
15182	Autres provisions pour risques	135 000,00	217 750,00	217 750,00
1552	Provisions pour impôts	100 000,00	160 000,00	160 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	0,00	3 091 731,00	3 091 731,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	241 100,00	241 100,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	80 631,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 350,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	151 088,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	446 304,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	735 029,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	658 241,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	14 089,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	48 226,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 284,00	0,00	0,00
28185	Cheptel	208,00	0,00	0,00
28231	Bâtiments (affectation)	2 421 402,00	0,00	0,00
28235	Installations générales (affectation)	186 345,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	2 946 355,46	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	11 636 133,46	0,00	6 708 314,32	0,00	18 344 447,78

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources Propres	IV 952 540,78
Ressources propres disponibles	VIII 18 344 447,78
Solde	IX = VIII – IV (5) 17 391 907,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		142,00	0,00	142,00	139,00	3,00	142,00
AGENT DE MAITRISE		36,00	0,00	36,00	36,00	0,00	36,00
AGENT DE MAITRISE TEMPS PARTIEL		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CADRE		21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
DIRECTION GENERALE		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOYE NON TITULAIRE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
EMPLOYES		66,00	0,00	66,00	66,00	0,00	66,00
OUVRIERS		13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		143,00	0,00	143,00	139,00	4,00	143,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB5500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - DM - 2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
APPRENTI		OTR	1,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
EMPLOYE NON TITULAIRE		ADM	1,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-0* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-0 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 1er décembre 2021

Présenté par le président du conseil d'administration (1), A Bordeaux, le 14 décembre 2021 (1),

Délibéré par l'assemblée, le conseil d'administration (2), réunie en session
A Bordeaux, le 14 décembre 2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

**PREFECTURE
DE LA GIRONDE**

21 DEC. 2021

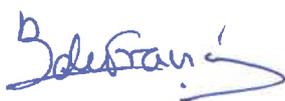
Bureau du Courrier



Patrick BOBER



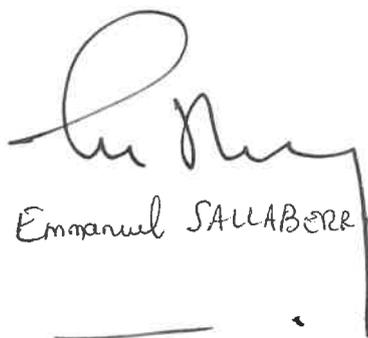
Christophe DUPRAT



Isabelle RAMI



Gérard CHASSE



Emmanuel SALLABERR



Isabelle RAMI

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : -



MET PARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

21 DEC. 2021

Bureau du Courrier

AVIS DE VIREMENT DE CREDITS

Alimentation du compte 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs

La Direction Financière doit effectuer l'opération comptable suivante afin d'équilibrer l'article 673 – « Titres annulés sur exercices antérieurs » présentant un solde négatif de 19 560,40 €.

Situation des comptes avant opération :

Article 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs		Chapitre 022 - Dépenses imprévues	
• Budget total voté	30 000,00 €	• Budget total voté	100 000,00 €
• Total réalisations	49 560,40 €	• Total réalisations	0,00 €
• Disponible	-19 560,40 €	• Disponible	100 000,00 €

L'opération a été effectuée le 18/06/2021 : un virement de crédit de 60 000,00 € du chapitre 022 - "Dépenses imprévues" au profit de l'article 673 - "Titres annulés sur exercices antérieurs"

Situation des comptes après opération :

Article 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs		Chapitre 022 - Dépenses imprévues	
• Budget total voté	90 000,00 €	• Budget total voté	40 000,00 €
• Total réalisations	49 560,40 €	• Total réalisations	0,00 €
• Disponible	40 439,60 €	• Disponible	40 000,00 €

L'article 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » présente désormais un solde disponible d'un montant de 40 439,60 €

Fait à Bordeaux, le 17 juin 2021